



Nouveaux statuts, nouvelle restructuration territoriale : Formiris rattrapé par la réalité ...

Le dernier conseil fédéral de Formiris du 29 janvier peut être qualifié d'historique car il est l'aboutissement d'un an de travail du conseil stratégique sur son devenir, des échanges avec la Cour des Comptes et des observations du Ministère.

La position du Spelc, depuis neuf ans n'a pas varié.

Nous exigeons une totale transparence des appels d'offre sur les achats de formation.

Nous avons également toujours demandé une rationalisation du fonctionnement de Formiris et une baisse des coûts des services support, ainsi que la réforme d'associations territoriales sans aucun pouvoir ni réelle trésorerie.

Nous avons toujours soutenu le travail paritaire des commissions territoriales du plan de formation (CTPF) comme de la commission fédérale du plan de formation (CFPF), pour nous véritables moteurs de la mise en œuvre de la politique de formation. Nous n'imaginons pas une politique de formation désolidarisée des spécificités territoriales quand il y en a.

Enfin nous avons toujours milité pour la priorité donnée au financement des formations librement choisies par les enseignants par rapport aux formations fléchées par les chefs d'établissement (pour le 2nd degré) ou les directeurs diocésains (pour le 1^{er} degré).

Le Spelc a enfin été entendu : le conseil fédéral de Formiris a voté la réorientation des moyens alloués aux missions statutaires principales de l'association, c'est-à-dire au bénéfice direct des enseignants. Victoire !